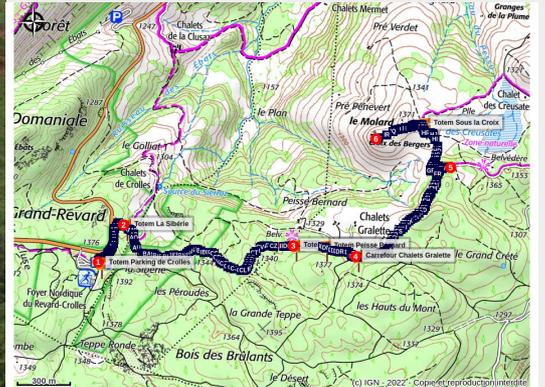


La Croix des Bergers

Secteur Grand Chambéry - Montcel



Point de vue sur la Croix des Bergers (© A.Mollard / PNRMB)



Très accessible, cette balade bucolique jusqu'à la Croix des Bergers traverse une partie de la tourbière des Creusates, zone humide protégée classée Natura 2000, réseau européen de sauvegarde des espaces naturels.

Durant toute la balade, l'itinéraire révèle une diversité floristique remarquable. En fin de parcours, la traversée des alpages permet de se ressourcer au contact de la nature et de ses occupants, avant de profiter depuis la Croix du point de vue sur les massifs environnants.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 3.6 km

Difficulté : Très facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Milieu naturel, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

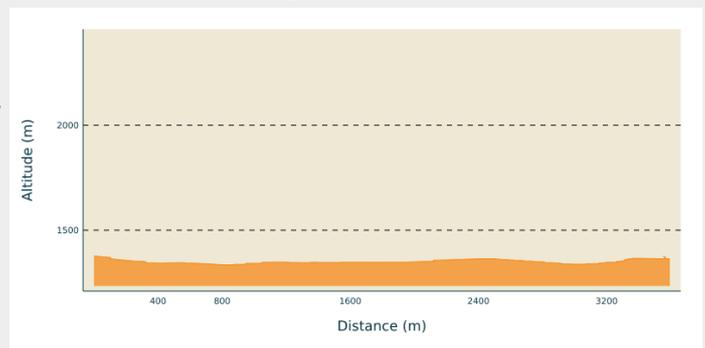
Départ : Totem "Parking de Crolles - 1374 m", Montcel

Arrivée : Totem "Parking de Crolles - 1374 m", Montcel

Balisage : ■ PR

Communes : 1. Montcel
2. Saint-François-de-Sales
3. Saint-Offenge

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

1) Depuis le totem « Parking de Crolles - 1374 m », suivre la direction de la Croix des Bergers (1h10). Longer la route par le sentier sur environ 200 mètres, avant de parvenir au totem « La Sibérie - 1350 m ».

2) Suivre la direction de la Croix des Bergers et de la tourbière des Creusates en empruntant le sentier qui se situe le plus à droite (ne pas prendre le sentier qui part légèrement en contrebas). Quelques mètres plus loin, au totem « Le Sierroz - 1342 m », poursuivre sur le sentier de droite direction « Les Creusates » et « La Magne ». Continuer ensuite tout droit pendant environ 1 km avant d'arriver au totem « Peisse Barnaud - 1347 m ».

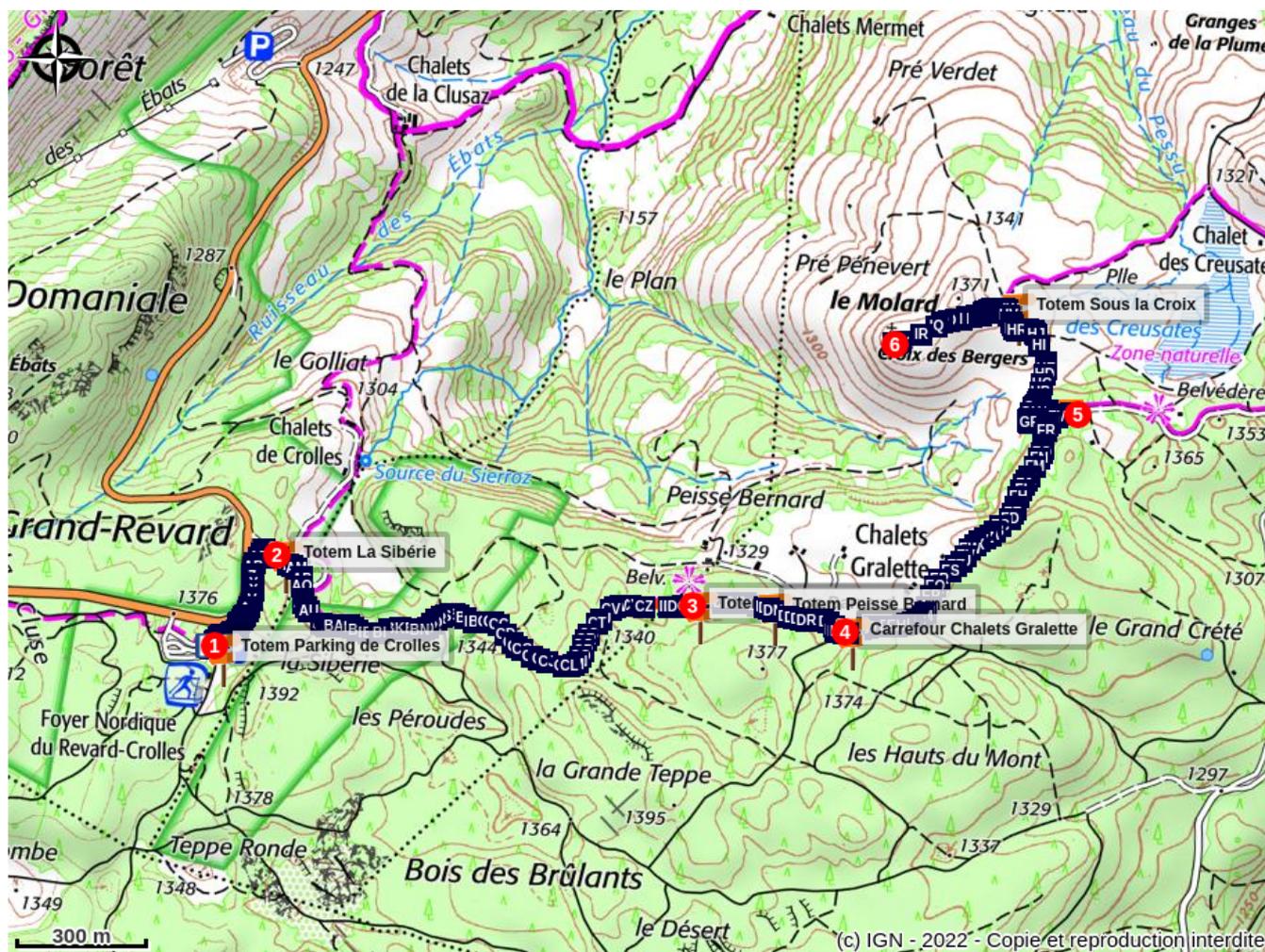
3) Du totem, emprunter le sentier en direction des Creusates (30 minutes). Environ 200 mètres plus loin, au totem « Peisse Bernard - 1346 m », continuer tout droit en direction de la Croix des Bergers (ne pas emprunter le sentier qui descend sur la gauche) avant de parvenir au carrefour « Chalets Gralette - 1346 m ».

4) Au carrefour, suivre la direction « Croix des Bergers - 1,7 km ». Poursuivre sur le sentier principal, passer devant les chalets Gralette (ensemble de trois bâtiments), puis un peu plus de 500 mètres plus loin, parvenir au totem « Sous la Clairière - 1355 m ».

5) Au totem, effectuer un léger demi-tour à 180° sur la gauche pour continuer en direction de la Croix des Bergers accessible en 15 minutes (panneau indicatif à proximité du panneau explicatif sur la boucle des Creusates). Après avoir dépassé un chalet sur la gauche, parvenir au totem « Sous la Croix - 1342 m » puis atteindre la Croix des Bergers en suivant le chemin accessible entre deux clôtures.

6) Rejoindre le parking de Crolles en effectuant le même itinéraire qu'à l'aller.

Sur votre chemin...



- Le Myosotis (A)
-  La tourbière des Creusates (C)
- Point de vue depuis la Croix des Bergers (E)

- Les chalets de petite montagne (B)
- Les alpages de Saint-François-de-Sales (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

A partir du totem « Sous la Clairière – 1355 m », l'itinéraire se localise au sein de la tourbière des Creusates, une zone humide protégée ; veiller à ne pas dégrader cet espace (dépôt de déchets, piétinements...) et à rester sur les sentiers balisés.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Chambéry, emprunter la D991 en direction d'Aix-les-Bains. Continuer ensuite sur la D211 pendant environ 5 km. Poursuivre sur la D913 puis environ 1 km après le col de la Clusaz, dépasser un premier parking avant de se garer au parking de Crolles situé sur la gauche.

Depuis Aix-les-Bains, prendre la D913 qui relie Aix-les-Bains au Mont Revard. Environ 1 km après le col de la Clusaz, dépasser un premier parking puis se garer au parking de Crolles situé sur la gauche.

Parking conseillé

Parking de Crolles, Montcel

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Arrêté de Protection de Biotope la Tourbière des Creusates

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

L'arrêté de protection de la Tourbière des Creusates a été révisé en 2021.

Sont notamment interdits :

- activités sportives autres que la randonnée, hors période d'enneigement,
- chiens en liberté,
- camping, bivouac, caravanning de toutes formes,
- abandon de déchets de toutes natures,
- circulation et stationnement d'engins à moteur,
- utilisation de drone,
- feux.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Source

Parc naturel régional du Massif des Bauges

<http://www.parcdesbauges.com>

Sur votre chemin...



Le Myosotis (A)

Cette plante, dont la floraison s'étend du printemps à l'été, peut prendre plusieurs couleurs : le bleu (la plus commune), le rose ou le blanc. Son nom vient du grec « souris » et « oreille », ses feuilles arrondies font en effet penser à des oreilles de souris. En anglais elle est appelée "forget-me-not", et en italien "nontiscordardimé", ce nom étant à l'origine de phrases poétiques amoureuses qui finissaient par "Ne m'oubliez pas ».

Crédit photo : © T.Briand / PNRMB



Les chalets de petite montagne (B)

Dans les milieux montagnards, l'activité pastorale et agricole est une composante économique et un moyen de subsistance essentiel pour les populations qui y vivent. Implantés dans les alpages, les différents types de chalets témoignent de leur fonction historique, dissociant ainsi les « chalets de petite montagne » et les « chalets de grande montagne ». Les chalets de petite montagne sont caractéristiques d'une organisation individualisée de l'activité pastorale et agricole, souvent associée à une exploitation familiale. Le cheptel est fréquemment modeste, avec un troupeau dépassant rarement la vingtaine d'individus. L'organisation spatiale et structurelle des bâtiments est spécifique, avec la présence de chalets de petites dimensions, similaires aux habitations permanentes et composés de granges, d'étables et de loges. Il est important de préciser que l'usage de ces chalets est aujourd'hui bien plus destiné à une pratique touristique de villégiature, qu'au maintien de l'activité pastorale. Dans le secteur, les chalets Gralette sont caractéristiques des chalets de petite montagne tandis que les chalets de Crolles sont au contraire associés aux chalets de grande montagne.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



La tourbière des Creusates (C)

Milieu naturel d'exception, la tourbière des Creusates s'est formée après le retrait des glaciers, il y a de cela 14 000 ans. De manière générale, les tourbières sont de véritables archives naturelles et permettent de définir les environnements passés (les paléo-environnements) sur un ou plusieurs millénaires. Symbole de sa particularité et de son importance, elle est le premier site de Savoie à avoir été protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) en 1985, et est reconnue également comme site Natura 2000, réseau européen qui référence et protège les milieux naturels les plus sensibles.

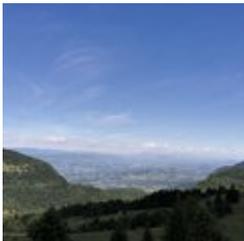
Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Les alpages de Saint-François-de-Sales (D)

Les alpages de la commune de Saint-François-de-Sales occupent le quart nord-ouest de la commune, dans la continuité du plateau du Revard, autour de la tourbière des Creusates et de la colline de la Croix des Bergers. Les alpages et la forêt forment le cœur du domaine de ski de fond du Revard. La transformation touristique de ces alpages, par le développement des activités sportives de pleine nature, entraîne des problématiques d'aménagement et de partage de l'espace, notamment avec les propriétaires privés. C'est pourquoi il est important de ne pas s'aventurer sur les parcelles agricoles et de ne pas dégrader les milieux naturels sensibles.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Point de vue depuis la Croix des Bergers (E)

A environ 1371 mètres d'altitude, la Croix des Bergers est facilement accessible après une courte grimpée. Par beau temps, le point de vue offre une vision dégagée sur le plateau du Revard et l'agglomération d'Aix-les-Bains. Sur le chemin du retour, il est également possible d'observer quelques sommets emblématiques des Bauges comme le Trélod, l'Arcalod ou encore le Colombier. Même le Mont Blanc pointe le bout de son nez en cas de météo favorable !

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB